

## Brunch du Conseil d'Etat autour de la votation cantonale du 19 juin 2011

# Non, le Conseil d'Etat ne dépense pas l'argent du contribuable!

Contrairement aux allégations de ce jour de M. Benoît Couchepin, accusant le Conseil d'Etat d'avoir financé le brunch de ce vendredi 20 mai autour de la votation cantonale du 19 juin 2011 avec l'argent des contribuables, le Conseil d'Etat tient à préciser que ses membres avaient décidé dès le départ de prendre en charge personnellement la totalité des frais liés à cet événement. Cette décision a d'ailleurs été protocolée lors de sa séance du mercredi 18 mai 2011.

**Pour de plus amples renseignements: Claude Nicati, président du Conseil d'Etat,  
032 889 67 00.**

Neuchâtel, le 20 mai 2011